

Le service de portage de repas pour les personnes âgées

Le CCAS de Saint-Saulve permet aux personnes âgées de 60 ans et plus ou en situation de handicap de bénéficier d'un portage de repas à domicile.

Où faire la demande ? Au CCAS

A qui s'adresse la démarche ?

- Saint-Saulvien/Saulvienne
- Âgé(e) de 60 ans et plus ou par dérogation pour les personnes en situation de handicap

Quand faire la demande ?

A n'importe quel moment

Quel délai ?

⇒ L'inscription est effective dans les 48h

Comment faire la demande ?

Remplir le document fourni par le CCAS et les pièces nécessaires

Pièces à fournir :

- L'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année

Tarif des repas : Entre 6€50 et 10€ selon les ressources

 A savoir :

Livraison du lundi au vendredi (la livraison des repas pour le week-end s'effectue le vendredi)

INFOS

CCAS

140 rue Jean Jaurès
59880
Saint-Saulve

☎ 03 27 45 05 80

✉ accueilccas@ville-saint-saulve.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8h15-12h et 13h30-17h30



www.ville-saint-saulve

Hôtel de ville

146 rue Jean Jaurès 59880 Saint-Saulve

03 27 14 84 00

mairie@ville-saint-saulve.fr



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-SAULVE
SERVICE PORTAGE DE REPAS POUR LES PERSONNES AGEES

1ère personne :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

2ème personne :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Portable :

Barème à appliquer

Pièces à fournir : *Dernier avis d'imposition ou de non-imposition*

Composition du foyer	Ressources avant abattements et déductions (1ère Ligne de la feuille d'imposition)	Tarif du repas
Personne seule	< ou = à 11 002 € (ASPA)	6.50 €
	de 11 003 € à 15 286 €	8.50 €
	de 15 287 € à 20 568 €	9.50 €
	> ou = à 20 569 €	10.00 €
Couple	< ou = à 17 763 €	6.50 €
	de 17 764 € à 22 702 €	8.50 €
	de 22 703 € à 27 984 €	9.50 €
	> ou = à 27 985 €	10.00 €

Cocher selon barème ci-dessus :

Tarifs : 6.50 € 8.50 € 9.50 € 10.00 € 13.00 € 17.00 € 19.00 € 20.00 €

ADHESION A PARTIR DU : _____ **(à compléter obligatoirement)**

1 repas

2 repas

Lundi <input type="radio"/>	Mardi <input type="radio"/>	Mercredi <input type="radio"/>	Jeudi <input type="radio"/>	Vendredi <input type="radio"/>	Samedi <input type="radio"/>	Dimanche <input type="radio"/>
-----------------------------	-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------------------	--------------------------------

Personne à contacter en cas de nécessité :

Nom :

Numéro de téléphone :

Adresse :

Fait à Saint-Saulve, le

VISA du C.C.A.S

Signature du bénéficiaire

Centre Communal d'Action Sociale - 140 rue Jean Jaurès - Saint-Saulve - 03.27.45.05.80



www.ville-saint-saulve

Hôtel de ville

146 rue Jean Jaurès 59880 Saint-Saulve

03 27 14 84 00

mairie@ville-saint-saulve.fr